

<p style="text-align: center;">Compte rendu Réunion du 26 juin 2006 Nutrition : Alimentation et activités physiques</p>
--

Etaient présents

M. Hervé Strilka, Directeur du CODES 56

Mme Aude Begnic, Animatrice, chargée de projet CODES 56

Mme Isabelle Raibaut, Diététicienne libérale, Stagiaire au CODES 56

M. Bruno Mory, Maire Adjoint commune de Brech

Mme Sophie Milhem, Coordinatrice du GAB 56

Mme Sophie Drouet, CESF, CAF de Vannes

M. Eric Le Carour, Vice Président du Pays d'Auray en charge de la commission services à la population

Mme Françoise Evanno, Présidente du Syndicat Mixte du Pays d'Auray

Nathalie Juyon, Animatrice territoriale de santé.

Excusés :

Mme Carado, Directrice de Profession Sports 56

Mme Corben, Diététicienne CERN à Lorient

M. David, Délégué Cantonal MSA

Ordre du jour

1. Rappel des conclusions du diagnostic local de santé et des principales préconisations.
2. Présentation des résultats de l'appel à projet du GRSP 2009 sur l'action « développement des repas bio en restauration collective ».
3. Présentation de l'action de formation des chefs en restauration collective à l'équilibre nutritionnel piloté par le CODES 29 et réflexion sur les modalités de mutualisation possible.
4. Création d'une action de communication autour des produits locaux (vente directe,

Introduction

Mme Evanno débute la rencontre en rappelant que le Pays d'Auray porte depuis le 1^{er} janvier 2009 le dispositif d'animation territoriale de santé.

Dans ce cadre, l'objectif est de mettre en œuvre des groupes de réflexion, en fonction de chaque thématique identifiée pour engager ensemble une première réflexion sur les enjeux du territoire.

La nutrition est un thème essentiel dans la perspective de développer la prévention et l'éducation à la santé pour toute la population du Pays, afin de favoriser l'amélioration des conditions de vie de tous les publics quel qu'il soit et de développer une approche transversale de la thématique.

M. Le Carour précise quant à lui que le dispositif d'ATS est porté à la fois par l'Etat, la Région Bretagne et le Pays afin de favoriser la prise en compte des enjeux de santé dans les politiques locales d'aider à la structuration de réseaux locaux et améliorer la coordination à l'échelle du Pays de l'ensemble des actions de prévention.

Cette première réunion est l'occasion d'échanger autour des éléments de diagnostic et d'engager une réflexion sur les actions à mettre en œuvre localement afin de concourir à l'amélioration des conditions de santé.

Echanges et remarques suite à la présentation des éléments de diagnostic

- Le manque de temps : raison le plus souvent invoquée pour justifier le recours à des plats préparés.

L'équilibre des repas pris au domicile dépend surtout de la connaissance et de la capacité à s'organiser pour préparer le repas. Le recours aux plats cuisinés est aussi privilégié lorsque la connaissance et les savoirs faire culinaires sont limités.

D'une manière plus générale se pose la question de la modification des modes de vie, avec une mobilité géographique plus grande qui induit un éclatement des familles plus important. La transmission intergénérationnelle des savoir faire est rendue plus difficile.

- Une pratique sportive chez les jeunes qui diminue.

Les professionnels et les encadrants éprouvent des difficultés plus importantes à faire pratiquer une activité physique aux jeunes enfants.

La sédentarité augmente en lien avec l'omniprésence de la télévision et des jeux vidéo.

- La prise du petit déjeuner notamment au collège reste un problème récurrent en matière d'équilibre alimentaire :

Une absence de prise du petit déjeuner est quasi systématique et pose plus globalement la gestion de l'hygiène de vie (temps de sommeil....) et des rythmes décalés au sein de la cellule familiale.

Pour les jeunes filles et jeunes adolescentes, on note une progression de la sous alimentation et une augmentation des déséquilibres alimentaires.

Le rapport qu'elles ont à leur corps est ambigu avec alternance de privations et de régimes et un grignotage qui se multiplie entre les repas.

- La sous consommation des produits frais :

Cette sous consommation peut s'expliquer d'une part par un manque moyens financiers mais la méconnaissance des lieux d'approvisionnement et de l'accommodation des produits sont des éléments également déterminants.

- Un public particulièrement impacté par le problème d'équilibre alimentaire : Les publics en difficultés sociales, les gens du voyage.

L'équilibre alimentaire représente un enjeu essentiel pour ces publics qui se distinguent par un cumul de fragilité : des moyens financiers assez faibles, une absence de repères nutritionnels, une méconnaissance des produits notamment des produits frais et des savoir faire culinaires limités.

L'accompagnement de ces familles dans le changement de régime alimentaire et surtout dans la prise de conscience des habitudes prises est une composante essentielle de l'amélioration des conditions de la nutrition. Un gros travail avec la CAF et le Relais de prévention de Vannes est effectué avec la mise en place d'ateliers cuisine.

Il s'agit de favoriser la prise de conscience des mauvaises habitudes alimentaires et de permettre l'acquisition de repères nutritionnels pour ces publics.

- La problématique du diabète de type 2 notamment sur la presqu'île.

L'alimentation dans ce cadre est une composante essentielle de l'amélioration des conditions de vie des malades d'où la nécessité de travailler en lien étroit avec le CODIAB pour permettre une meilleure diffusion de l'information auprès de la population sur les risques associés et sur l'adaptation des régimes alimentaires.

- La question de la qualité alimentaire des produits et du développement de la consommation de produits bio

Afin d'améliorer la qualité des repas pris en restauration collective et au domicile, il convient avant toute chose de s'interroger sur la notion de qualité :

Qualité nutritionnelle (teneur en vitamine, apports énergétiques...)

Qualité produits (type de production, gout des produits, quantité de pesticides...°)

Ces deux notions ne s'opposent pas mais apparaissent plutôt complémentaires. Le développement d'une valorisation autour des produits locaux doit concilier ces deux approches "qualité" afin de favoriser une alimentation plus équilibrée et plus saine auprès de la population.

- Le développement de la restauration collective en bio.

Cette action déposée dans le cadre de l'appel à projet du GRSP visait à développer sur le Pays l'introduction de repas bio en restauration collective.

Cette démarche complexe nécessite à la fois des compétences techniques précises (notamment pour la rédaction des cahiers des charges) et une sensibilisation importante des élus et des consommateurs.

Le rejet de ce projet remet en question la possibilité de conforter ces démarches et la mise en cohérence d'ensemble de ces initiatives à l'échelle du Pays.

- Action de formation des chefs au guide d'élaboration des repas équilibrés en restauration collective.

Une action conduite à l'échelle régionale, pilotée par le CODES 29 et relayée dans chaque département breton.

Sur le Pays la commune de Camors est concernée par cette action.

Cette action cible essentiellement des restaurants scolaires en gestion communale directe.

Elle a pour objectifs :

- Définir des outils communs et mutualisables (guide pour l'élaboration de repas équilibré)
- Former le personnel en restauration collective à l'utilisation du guide et donner les repères nutritionnels
- Permettre un échange sur les pratiques professionnelles.
- Anticiper les recommandations du futur décret qui paraîtra en 2010 sur l'application d'au moins 15 repères nutritionnels sur 20 pour l'élaboration des repas.

L'action sera évaluée en septembre 2009 mais compte tenu de la réduction des crédits du GRSP pour l'année 2009, les perspectives envisagées pour 2010 visent plutôt le renforcement de ce qui est déjà engagé. Il sera, dans ce cadre assez difficile de développer de nouveaux projets de formation.

Toutefois, afin de développer une complémentarité entre ce projet et les actions qui pourraient être conduites à l'échelle du Pays, un recensement des différents modes de gestion des restaurants scolaires des communes pourrait être dans un premier temps réalisé. Cet état des lieux permettrait de faire une première analyse des besoins éventuels de formation des personnels municipaux sur le pays.

Conclusion

Les premiers échanges de cette réunion ont permis de dégager des enjeux qui pourront dans un second temps permettre de cibler les actions à engager e, 2010 :

1. Le diagnostic de santé ne dispose que de très peu de données locales concernant les phénomènes d'obésité et de surpoids :

Une démarche d'actualisation de ce diagnostic serait à engager en s'appuyant sur des relais territoriaux (élus locaux, médecins généralistes, personnels des CCAS) pour le recueil de données.

Ce recueil pourrait être plus spécifiquement centré sur les publics en difficultés sociales et les jeunes enfants. Pour mener à bien cette démarche il est nécessaire de définir les critères qui permettront de constituer la grille support du questionnaire.

2. Il apparaît également au regard des échanges important de développer et de renforcer l'information autour de l'alimentation équilibrée en direction de la population.

Les municipalités pourraient être un levier d'action pertinent en s'appuyant sur les bulletins municipaux pour diffuser des fiches conseils pratiques de recettes et pour l'organisation d'expositions itinérantes.

Les campagnes nationales de promotion de la nutrition comme la « semaine du goût », sont également l'occasion de développer localement des évènementiels autour de l'alimentation.

Dans le cadre de l'édition 2009, il serait intéressant de s'appuyer sur cette manifestation pour organiser une première journée grand public autour de la découverte des produits locaux et de saison associant dégustation et conférence.

Afin de préparer la prochaine réunion les participants sont invités à transmettre les pistes d'actions ou les projets qui pourraient s'intégrer dans le cadre des premières orientations identifiées.

La prochaine réunion est prévue le :

Jeudi 17 septembre 2009 de 9h15 à 12h15
Dans les locaux du syndicat mixte du pays d'Auray situés
19 place Joffre à Auray
(Salle du RDC)